



2019/...

Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P1/12

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2019 DÉLIBÉRATION N°

NOTE DE SYNTHÈSE

**OBJET : FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2018
– BUDGET VILLE**

SERVICE INSTRUCTEUR : FINANCES

ELU DE REFERENCE : M.DUBOURG

AVIS DES COMMISSIONS

« Finances et Intercommunalité » du 13 mai 2019

Objet du dossier

La présente note de synthèse a pour objet de présenter le Compte administratif 2018 de la Ville tel qu'il a été tenu par la commune.

Contexte et motifs de l'affaire soumise à délibération

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par l'ordonnateur. Il retrace ainsi toutes les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année. Le compte administratif est en parfaite concordance avec le compte de gestion de la ville à l'exception de la répartition fonctionnelle, sans impact sur les résultats globaux.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT REPORTE (002)		4 572 786,33	4 572 786,33
REALISE 2018	51 366 894,18	53 528 720,08	2 161 825,90
TOTAL	51 366 894,18	58 101 506,41	6 734 612,23

L'excédent de la section de fonctionnement s'élève à **6 734 612.23 €** pour l'exercice 2018.



2019/...

Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P2/12

A. Présentation des dépenses de fonctionnement par chapitre

Chapitre	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Crédits annulés
011	Charges générales	10 627 674,00	8 371 440,89	1 580 037,49	676 195,62
012	Charges de personnel et frais assimilés	28 224 392,00	28 209 989,41	13 892,70	509,89
014	Atténuation de produits	3 671 546,00	3 669 691,00		1 855,00
65	Autres charges de gestion courante	3 063 953,41	3 056 521,85	2 610,00	4 821,56
Total des dépenses de gestion courante		45 587 565,41	43 307 643,15	1 596 540,19	683 382,07
66	Charges financières	1 208 999,00	1 117 040,03		91 958,97
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	21 477,35		8 522,65
68	Dotations aux provisions		-		-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		46 826 564,41	44 446 160,53	1 596 540,19	783 863,69
023	Virement à la section d'investissement	4 762 035,05			
042	Opération d'ordre de transfert entre section	5 324 193,46	5 324 193,46		-
Total de dépenses d'ordre de fonctionnement		10 086 228,51	5 324 193,46		4 762 035,05
TOTAL		56 912 792,92	49 770 353,99	1 596 540,19	5 545 898,74

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2018 à **51 366 894.18€**.

➤ Dépenses réelles de fonctionnement

Elles s'élèvent à **46 042 700.72€** et regroupent les chapitres budgétaires 011, 012, 014, 65, 66 et 67.

Le **chapitre 011 « charges à caractère général »** regroupe les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services communaux. En 2018, ces charges s'élèvent à **9 951 378.78€**. Les principales dépenses sont les suivantes :

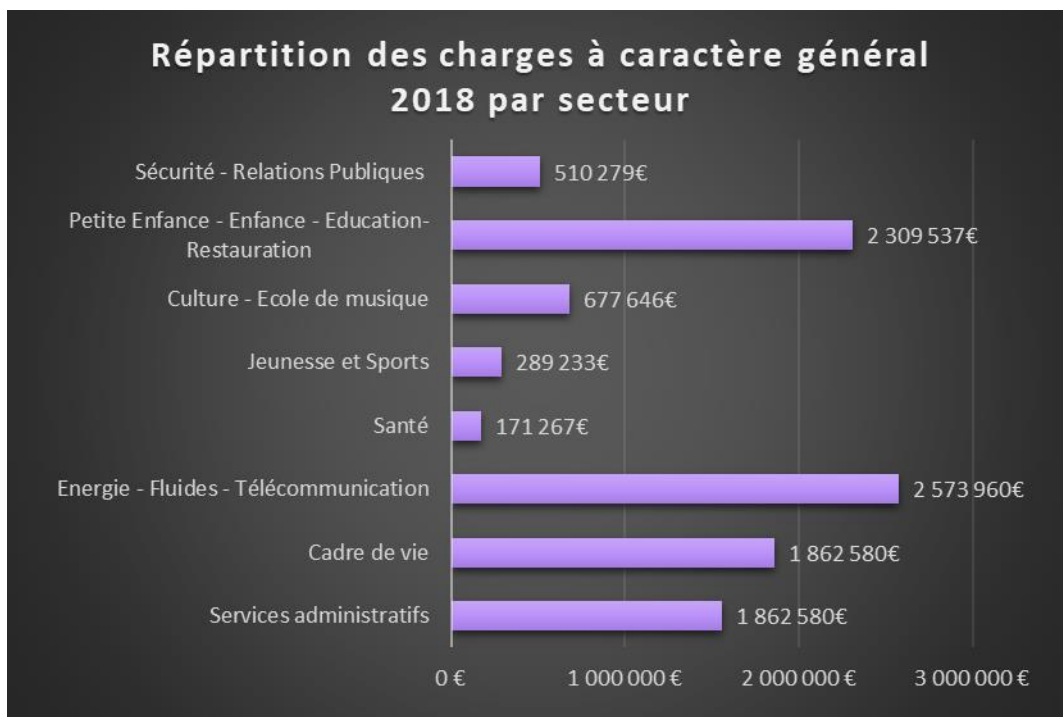
- Les prestations de service pour un montant total de **3 062 527€** : on y trouve notamment les contrats de réservation de 60 berceaux auprès de la Maison Bleue, les dépenses relatives à l'achat de denrées pour la préparation des repas par la Cuisine Centrale, les différentes prestations offertes aux franconvillois dans le cadre des maisons de proximité (écrivain public, ateliers divers...), les animations à destination des jeunes (festival manga, un été à Franconville...), l'achat de séjours, de droits d'entrées (sorties des centres de loisirs), les spectacles dans le cadre de la programmation culturelle de la ville et les dépenses relatives à la sécurité des différentes manifestations...
- Les fluides (eau, électricité, chauffage et frais de télécommunication) qui s'élèvent à **2 573 960€**.
- Les autres services extérieurs pour un montant total de **1 295 880€** regroupant notamment les dépenses relatives à l'externalisation du ménage sur certaines écoles, aux transports collectifs (sorties des centres de loisirs, du service jeunesse, rotations entre les écoles et les équipements sportifs de la ville...).



2019/...

Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P3/12

- L'achat de fournitures diverses pour un montant de **983 731€** pour les ateliers municipaux, les espaces verts, le centre de santé, les crèches et centres de loisirs (matériel pédagogique)
- L'entretien des infrastructures communales (bâtiments, voiries) et les contrats de maintenance des logiciels, du matériel technique pour un montant de **905 800€**.



Le **chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés »** s'élève à **28 223 882.11€** qui se décompose comme suit :

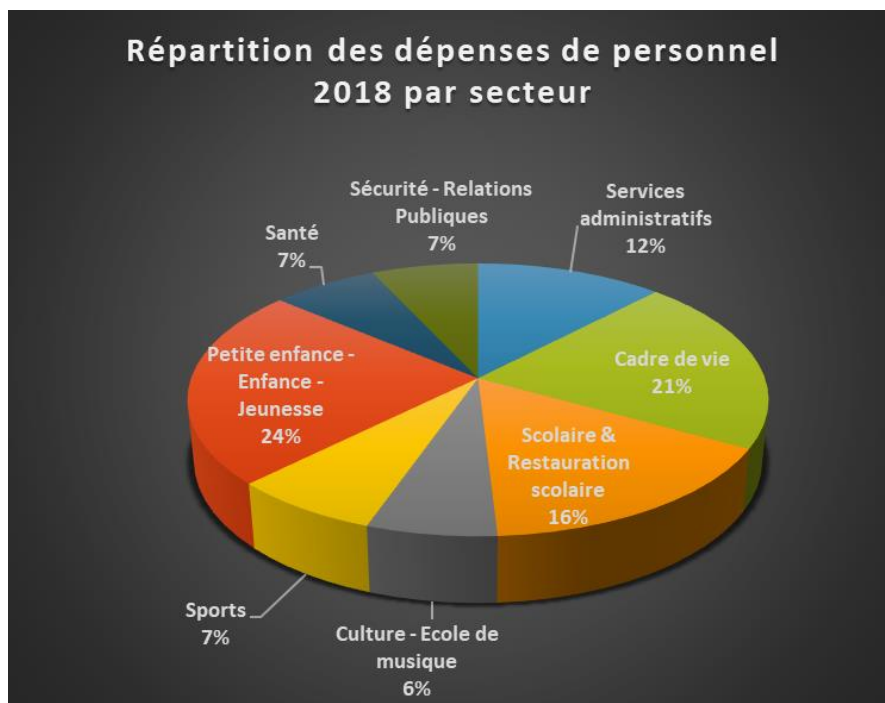
- La rémunération du personnel : 28 113 997.80€
- La médecine du travail : 89 597.52€
- Les charges sociales des intermittents payées dans le cadre des contrats de cession de spectacles culturels : 20 286.79€



2019/...

Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P4/12

Le graphique ci-dessous présente la répartition de dépenses de personnel par secteur pour l'exercice 2018.



Le **chapitre 014 « atténuation de produits »** d'un montant de **3 669 691€** regroupe les dépenses suivantes :

- Le FNGIR (Fonds National de Garantie individuelle des Ressources) que la commune doit verser suite à la réforme de la Taxe Professionnelle : 3 546 633€.
- Le FPIC (Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes) prélevé sur les ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées : 123 058€.

Le **chapitre 65 « autres charges de gestion courante »** s'élève en 2018 à **3 056 521.85€**. Elle se compose principalement des dépenses suivantes :

- Les subventions versées aux associations : 1 108 490€
- La subvention au CCAS : 505 000€
- La subvention à la Caisse des Écoles : 264 800€
- Les contributions obligatoires : 145 473€ (Jeanne d'Arc)
- Le contingent incendie : 623 142€
- Les indemnités des élus : 261 551€

Le **chapitre 66 « charges financières »** d'un montant de **1 117 040.03€** concerne les dépenses relatives aux intérêts de la dette et de la ligne de trésorerie.

Le **chapitre 67 « charges exceptionnelles »** s'élève à **21 477.35€** en 2018.



2019/...

Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P5/12

➤ **Dépenses d'ordre de fonctionnement**

Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section » d'un montant total de **5 324 193.46€** regroupe les dépenses suivantes :

- Les dotations aux amortissements : 974 193.46€
- Les écritures comptables liées à des cessions et sorties d'immobilisations du patrimoine.

B. Présentation des recettes de fonctionnement par chapitre

Chapitre	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Crédits annulés
013	Atténuation de charges	50 000,00	51 720,61	8 000,00	- 9 720,61
70	Produits des services, du domaine	6 821 854,00	6 026 524,71	1 061 383,62	- 266 054,33
73	Impôts et taxes	30 154 021,00	30 288 792,79	111 509,91	- 246 281,70
74	Dotations et participations	10 324 706,00	9 397 376,48	1 300 697,54	- 373 368,02
75	Autres produits de gestion courante	558 459,00	486 025,04	30 187,27	42 246,69
Total des recettes de gestion courante		47 909 040,00	46 250 439,63	2 511 778,34	- 853 177,97
77	Produits exceptionnels	64 000,00	4 714 485,08	744,60	-4 651 229,68
78	Reprise sur provisions				-
Total des recettes réelles de fonctionnement		47 973 040,00	50 964 924,71	2 512 522,94	-5 504 407,65
042	Opération d'ordre de transfert entre section	51 641,00	51 272,43	-	368,57
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		51 641,00	51 272,43	-	368,57
TOTAL		48 024 681,00	51 016 197,14	2 512 522,94	-5 504 039,08
002	Excédent de fonctionnement reporté	4 572 786,33			

Le montant des recettes de fonctionnement de l'exercice 2018 s'élève à **53 528 720.08€**.

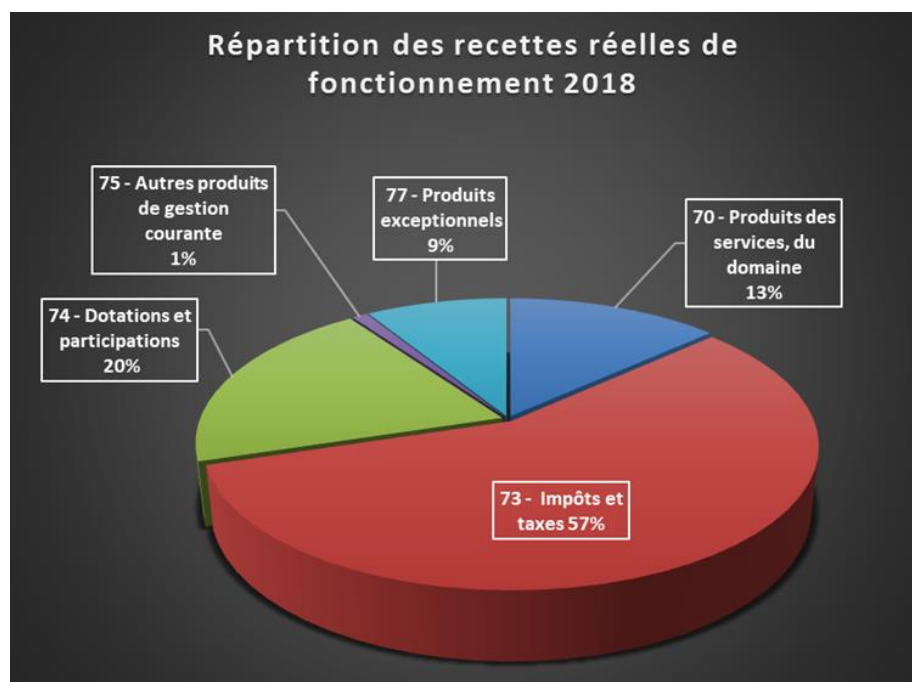
➤ **Recettes réelles de fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **53 477 447.65€** et regroupent les chapitres budgétaires 013, 70, 73, 74, 75 et 77.



2019/...

Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P6/12



Le **chapitre 013 « atténuation de charges »** d'un montant de **59 720.61€** regroupe essentiellement les remboursements d'indemnités journalières versés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Le chapitre 70 « produits des services, du domaine » s'élève pour l'exercice 2018 à **7 087 908.33€**. Y sont recensées principalement :

- Les redevances d'occupation et les recettes d'utilisation du domaine public
- Les recettes issues des prestations de services proposées par la ville : restauration scolaire, accueil en crèche et centre de loisirs, activités culturelles et sportives, soins médicaux et dentaires...
- Les remboursements de frais incombant à la communauté d'agglomération Val Parisis.

Le **chapitre 73 « impôts et taxes »** d'un montant de **30 400 302.70€** regroupe les recettes suivantes :

- La fiscalité locale (taxes d'habitation et taxes foncières) : 20 891 272€
- Le Fonds de solidarité des communes d'Ile de France : 1 193 716€
- Les taxes additionnelles ou droits de mutation liés aux transactions immobilières réalisées sur le territoire de la commune : 1 437 903€
- L'attribution de compensation (5 562 058€) et la dotation de solidarité communautaire (646 550€) versée par la communauté d'agglomération Val Parisis.
- Les autres taxes (taxes sur l'électricité, sur la publicité extérieure, droits de place...) : 668 803€



2019/...

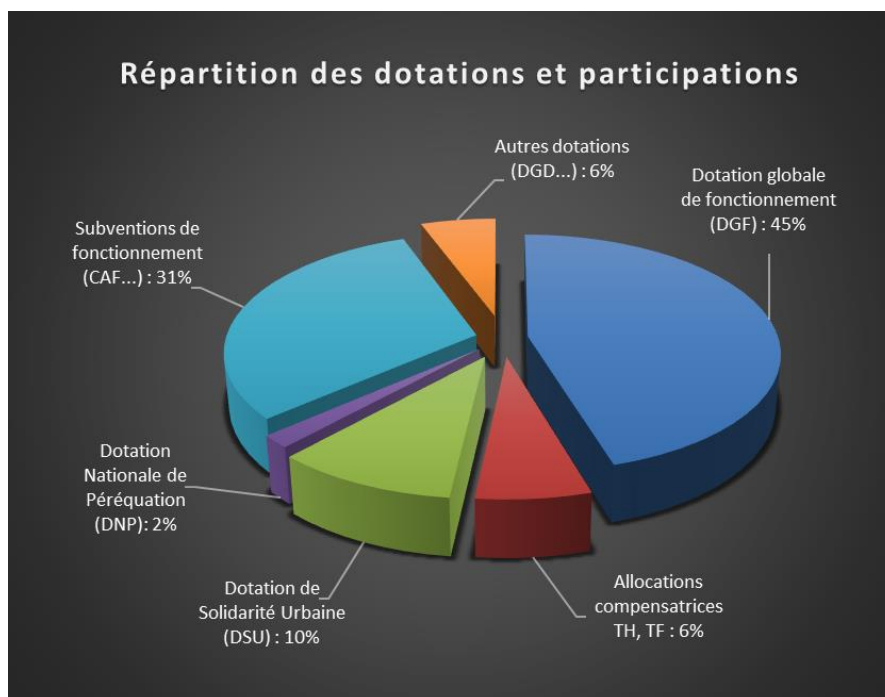
Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P7/12

Le chapitre 74 « dotations et participations » atteint 10 698 074.02€ en 2018.

Il regroupe :

- Les dotations de l'État :
 - La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 4 857 460€
 - La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) : 1 078 057€
 - La Dotation Nationale de Péréquation (DNP) : 184 882€
 - Les allocations compensatrices TH et TF : 677 726€

- Les subventions de fonctionnement issues de contrats ou de conventions avec:
 - Le Conseil Départemental du Val d'Oise : 80 885€ pour la mise à disposition d'équipements sportifs aux collèges et le soutien financier aux activités culturelles.
 - La Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise : 2 690 217€ correspondant au subventionnement des secteurs de la petite enfance, de l'enfance et de certaines actions du service Jeunesse.



Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » d'un montant de 516 212.31€ enregistre les recettes encaissées au titre des revenus locatifs et diverses redevances.

Le chapitre 77 « produits exceptionnels » s'élève en 2018 à 4 715 229.68€ correspondant à la cession du terrain Arline ainsi que les indemnités perçues au titre de sinistres et de dédommagements dans le cadre de contentieux.



2019/...

Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P8/12

➤ **Recettes d'ordre de fonctionnement**

Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section » d'un montant total de **51 272.43€** regroupe les écritures d'ordre suivantes :

- Les travaux en régie (immobilisations réalisées par le personnel communal) : 49 631.43€.
- L'amortissement des subventions d'investissement : 1641€

II. **SECTION D'INVESTISSEMENT**

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT REPORTE (001)	668 519,38	-	- 668 519, 38
REALISE 2018	10 025 564,70	11 867 424,26	1 841 859,56
TOTAL	10 694 084,08	11 867 424,26	1 173 340,18

La section d'investissement dégage pour l'exercice 2018 un excédent de **1 173 340.18€**.

A. **Présentation des dépenses d'investissement par chapitre**

Chapitre	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Reste à réaliser	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	640 199,47	204 467,65	25 411,98	410 319,84
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	8 995 882,46	5 103 910,91	645 389,07	3 246 582,48
23	Immobilisations en cours	3 823 854,42	1 049 988,41	64 524,89	2 709 341,12
Total des dépenses d'équipement		13 459 936,35	6 358 366,97	735 325,94	6 366 243,44
16	Emprunts et Dettes Assimilées	3 617 965,22	3 613 718,13	100,00	4 147,09
18	Dettes à long et moyen terme				
27	Autres immobilisations financières	3 231,00	2 207,17		1 023,83
Total des dépenses financières		3 621 196,22	3 615 925,30	100,00	5 170,92
45X1	45X1 - Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'investissement		17 081 132,57	9 974 292,27	735 425,94	6 371 414,36
040	Opération d'ordre de transfert entre section	51 641,00	51 272,43	-	368,57
041	Opérations Patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		51 641,00	51 272,43		368,57
TOTAL		17 132 773,57	10 025 564,70	735 425,94	6 371 782,93
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	668 519,38			

En 2018, les dépenses d'investissement s'élèvent à **10 025 564.70€** hors restes à réaliser.

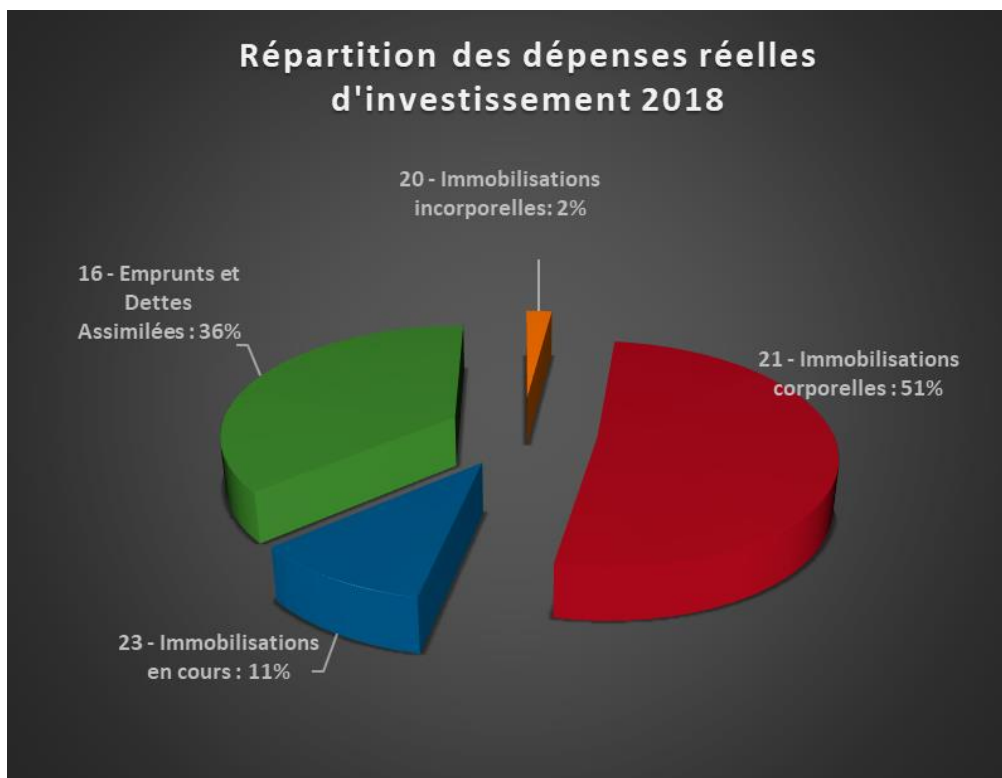


2019/...

Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P9/12

➤ **Dépenses réelles d'investissement**

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **9 974 292.30€** et se composent des dépenses d'équipement et des dépenses financières.



▪ Les dépenses d'équipement

Ces dépenses atteignent en 2018 **6 358 366.97€** et regroupent les chapitres 20, 204, 21 et 23.

Le **chapitre 20 « immobilisations incorporelles »** d'un montant total de **204 467.65€** regroupe les dépenses suivantes :

- Les frais d'études : 146 862€ notamment les maitrises d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et d'extension des maternelles Fontaine Bertin et Jules Ferry.
- L'acquisition de logiciels : 57 605€

Le **chapitre 21 « immobilisations corporelles »** d'un montant de **5 103 910.91€** regroupe principalement les dépenses suivantes :

- L'acquisition de biens immobiliers tels que les locaux de la Poste au 18 rue Maurice Berteaux (603 000€) et le bail commercial du 123 rue du Général Leclerc (90 000€).
- Les travaux d'aménagement et d'entretien sur les bâtiments communaux pour 1 264 824.75€ : on y recense les travaux dans les groupes scolaires, sur les équipements sportifs, les locaux de la Police Municipale, la cuisine centrale, le centre de santé, l'école de musique...
- Les travaux de voirie (1 630 492€) notamment la réfection de la rue du Plessis Bouchard et l'aménagement du parking Albert Camus.



2019/...

Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P10/12

- L'achat de divers biens d'équipement (matériel et outillage technique, mobilier, matériel de bureau et informatique) nécessaire au fonctionnement des services municipaux : 819 800€
- Le renouvellement du parc automobile : 234 501€

Le **chapitre 23 « immobilisations en cours »** s'élève à **1 049 988.41€** pour l'exercice 2018 et concerne essentiellement les dépenses relatives aux travaux de réhabilitation et d'extension de la maternelle de la Fontaine Bertin.

- Les dépenses financières

Elles s'élèvent à **3 615 925.30€** pour l'exercice 2018 et se compose des chapitres 16 et 27.

Le **chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées »** d'un montant de 3 613 718.13€ concerne :

- Le remboursement en capital de la dette : 3 607 165€
- Les dépôts et cautionnement reçus : 6 552€

Le **chapitre 27 « autres immobilisations financières »** s'élève à 2 207.17€ et concerne le versement d'une caution dans le cadre d'un contrat de location.

➤ Dépenses d'ordre d'investissement

Les dépenses d'ordre de la section d'investissement s'élèvent à **51 272.43€** en 2018 et regroupent :

- Les travaux en régie pour un montant de 49 631.43€ qui correspondent à des immobilisations que la commune a créées pour elle-même par son propre personnel.
- Les écritures d'amortissement de subventions d'équipement : 1 641€

B. Présentation des recettes d'investissement par chapitre

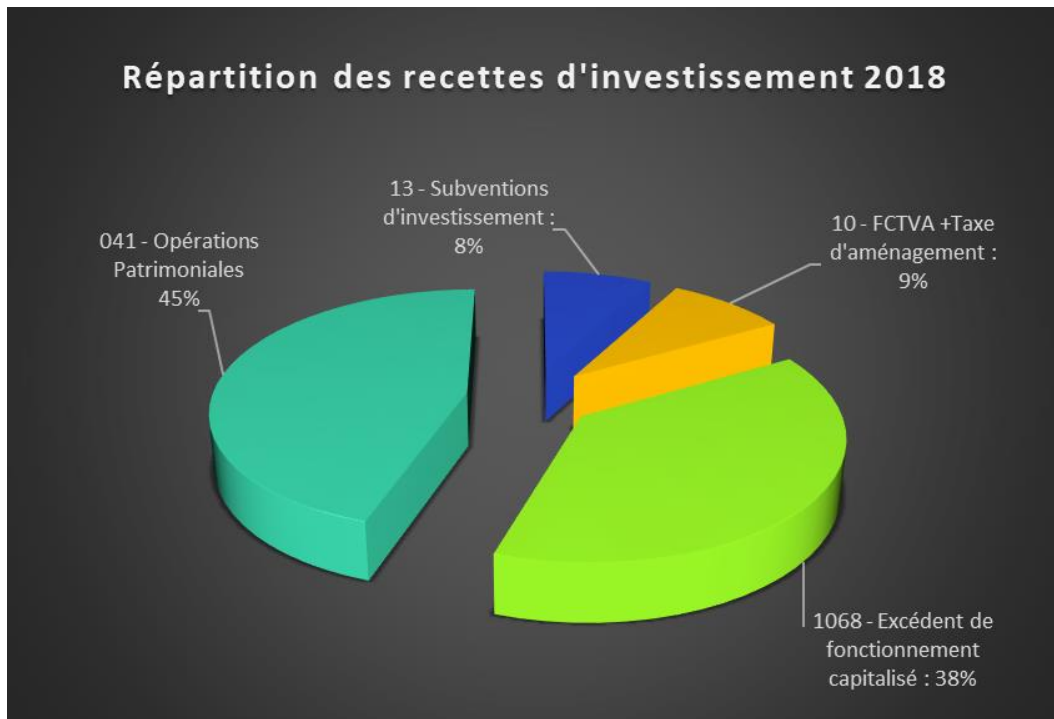
Chapitre	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Reste à recouvrer	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 669 825,16	949 941,89	118 902,16	600 981,11
16	Emprunts et Dettes Assimilées				
23	Immobilisations en cours		11 198,11		- 11 198,11
Total des recettes d'équipement		1 669 825,16	961 140,00	118 902,16	589 783,00
10	Dotations fonds divers et réserves	1 470 000,00	1 039 375,93	669 365,00	- 238 740,93
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	4 538 564,87	4 538 564,87		
165	Dépôts et cautionnement	2 000,00	4 150,00	200,00	- 2 350,00
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 350 000,00			
Total des recettes financières		10 360 564,87	5 582 090,80	669 565,00	4 108 909,07
45X2	Total des opérations pour compte de tiers				-
Total des recettes réelles d'investissement		12 030 390,03	6 543 230,80	788 467,16	4 698 692,07
021	Virement de la section de fonctionnement	4 762 035,05			4 762 035,05
040	Opération d'ordre de transfert entre section	1 008 867,87	5 324 193,46		- 4 315 325,59
041	Opérations Patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 770 902,92	5 324 193,46		446 709,46
TOTAL		17 801 292,95	11 867 424,26	788 467,16	5 145 401,53
001	Excédent d'investissement reporté				



2019/...

Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P11/12

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent pour l'exercice 2018 à **11 867 424.26€** hors restes à réaliser.



➤ **Recettes réelles d'investissement**

En 2018, les recettes réelles d'investissement atteignent **6 543 230.80€** et se composent :

- Des recettes d'équipements

Ces recettes s'élèvent à **961 140€**.

Le **chapitre 13 « subvention d'investissement »** d'un montant de **949 941.89€** regroupe les recettes suivantes :

- Le fonds de concours versé par la communauté d'agglomération Val Parisis (750 502€), la réserve parlementaire sénatoriale (23 415€) et le conseil départemental (79 337€) pour la réhabilitation et l'extension de la Maternelle Fontaine Bertin
- Les autres subventions : 31 148€
- Les amendes de police : 63 039€

En 2018, la ville n'a pas eu recours à l'emprunt.

Le **chapitre 23 « immobilisations en cours »** s'élève à **11 198.11€** et concerne des écritures relatives à la résorption d'avance forfaitaire dans le cadre de marché de travaux.

- Des recettes financières

Elles s'élèvent à **5 582 090.80€** pour l'exercice 2018 et se décomposent comme suit :

- La taxe d'aménagement : 1 039 375€



2019/...

Question n° du CM en date du 23/05/2019
Note de synthèse P12/12

- L'excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de 4 538 564€ qui correspond au résultat 2017 de la section de fonctionnement affecté à la section d'investissement permettant à la ville d'investir sur l'exercice 2018.
- Les dépôts et cautionnements reçus : 4 150€

En ce qui concerne le chapitre 024, la réglementation comptable M14 prévoit l'inscription budgétaire des cessions d'immobilisations sur ce chapitre et la réalisation de ces dernières en recettes de fonctionnement sur le compte 775. C'est la raison pour laquelle le chapitre 024 n'est pas mouvementé.

➤ **Recettes d'ordre d'investissement**

Quant aux recettes d'ordre d'investissement, elles s'élèvent à **5 324 193.46€** et sont regroupées au **chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre section »** comprenant :

- Les dotations aux amortissements : 974 193.46€
- Les écritures comptables liées à des cessions et sorties d'immobilisations du patrimoine.

Décision

Eu égard aux éléments ci-dessus détaillés, il est donc proposé au Conseil municipal d'adopter le Compte Administratif 2018 de la Ville.

Conséquences budgétaires

Le Compte Administratif 2018 de la ville, dont le résultat de l'exercice se solde par un excédent global de **7 907 952.41€** se décompose comme suit :

- Section d'investissement : **1 173 340.18 €**
- Section de fonctionnement : **6 734 612.23 €**

Base Légale

Articles L 1612-12, L.2121-14, L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales